



**INSECTICIDE**

**ACARICIDE**

**BÂTIMENT & DÉCORATION**

## DÉFINITION :

Insecticide acaricide concentré à base de géraniol en phase aqueuse. Classé TP 19 par la Directive Biocides Européenne, il agit comme répulsif sur tous les insectes volants, rampants et les acariens.

## MODE D'EMPLOI :

Bien mélanger avant emploi.

Concentré, incorporer entre 3 et 5 % de produit dans de l'eau claire ou tout produit de décoration en phase aqueuse.

Une fois incorporé dans l'eau, mélanger jusqu'à obtention d'un produit homogène. Pulvériser le produit prêt à l'emploi à environ 50 centimètres du support en léger voile. Répéter l'opération deux à trois à quelques jours d'intervalle.

Une fois incorporé dans un produit de décoration en phase aqueuse, mélanger jusqu'à obtention d'un produit homogène, puis employez le produit conformément aux indications sur l'étiquette.

Le produit a une rémanence d'environ 6 mois.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Classé TP 19 : répulsifs et appâts utilisés pour lutter contre les organismes nuisibles en les repoussant ou en les attirant.

Liquide blanc.

Odeur de citronnelle.

Densité : 1,18.

pH : base faible.

## CONDITIONNEMENTS :

500 ml.

5L.

20L.

200L.

Un produit de la gamme

**Biorox®**

L'utilisation du préfixe BIO de la marque BIOROX® renvoie à la quantité de matières premières d'origine biosourcée intervenant dans la fabrication du produit. Il est donc nécessaire, afin de se faire une idée précise de la quantité de ce type de matières premières, de se référer à la rubrique « COMPOSITION » du produit.



## COMPOSITION :

Matière active : Géraniol (CAS n° 106-24-1) < 10%, alcool ethoxylé < 3%, calcium dodécylbenzenesulphonate < 3%, butan-1-ol < 3%, eau.

## DESTINATION :

L'INSECTICIDE ACARICIDE BIOROX® s'applique sur tous les subjectiles habituellement rencontrés dans le bâtiment. Il peut s'utiliser aussi bien en intérieur qu'en extérieur sur du bois, de la pierre, de la brique, du béton, de la plaque de plâtre.

Il agira avec efficacité sur les blattes, les fourmis, les araignées mais aussi les moustiques et les mouches.

## RENDEMENT :

Incorporé dans de l'eau, le produit a un rendement d'environ 5 m<sup>2</sup> / L.

Incorporé dans un produit de décoration en phase aqueuse, le rendement sera celui indiqué sur le produit.

## STOCKAGE :

Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé. Hors gel.

Durée de vie en pot fermé hermétiquement : environ un an.

## PRÉCAUTIONS D'USAGE :

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Un essai préalable est conseillé afin de vérifier les compatibilités support / produit. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les informations qui y figurent sont fondées sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

**PRODIROX-FRANCE SAS**

Au capital de 160 000€. - R.C.S : 399 787 274 - N°TVA : FR96 399 787 274

Siège : 1 Rue des Vieilles Vignes – 31410 Capens – Tél : 05 61 87 37 48

[www.prodirox.com](http://www.prodirox.com)